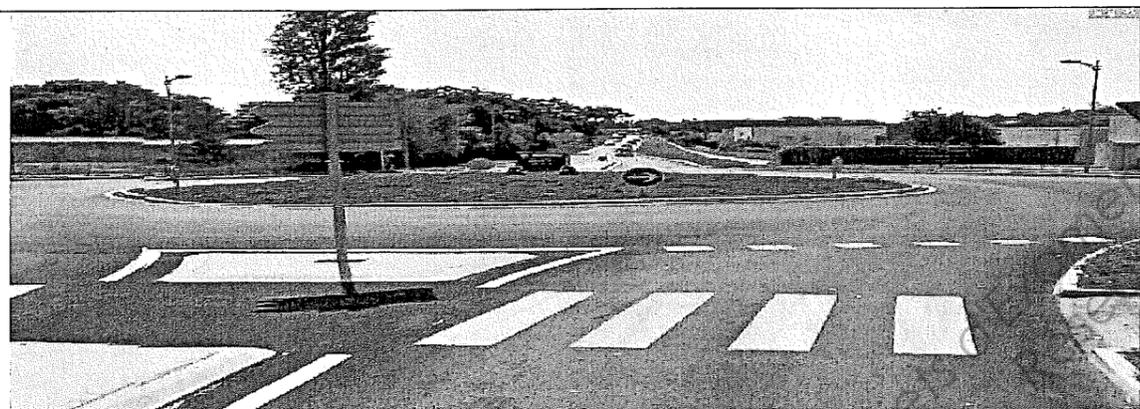
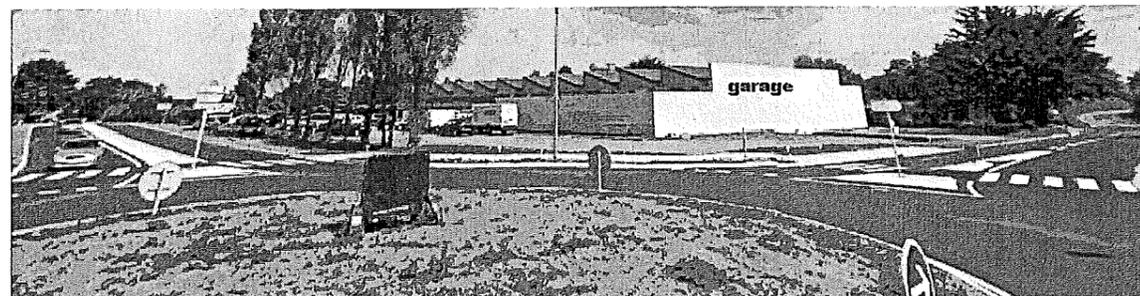




SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.



DOSSIER TECHNIQUE

BEP TRAVAUX PUBLICS

Sommaire pages

Extrait du CCTP	2-3-4-5-6 / 13
Plan de situation	7 / 13
Plan de structure	8 / 13
Plan de réseau EP	9 / 13
Plan de réseau téléphone	10 / 13
Plan de revêtement	11 / 13
Planning prévisionnel	12 / 13
Plan du réseau	13 / 13

Base Nationale des Sujets de l'Épreuve Professionnelle

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS				BEP TRAVAUX PUBLICS		
Session 2012	Code	Forme	Durée	DOSSIER TECHNIQUE		Coef.
Epreuve	EP1	Écrite	3H00	PRÉPARATION		Feuille 1 / 13

Commune de PLESCOP	Dossier n°
Création d'un giratoire à l'entrée de l'EAPT Tréhuinec	Dressé le 16/02/20
Maître d'ouvrage : Commune de PLESCOP	Modifié le - - -
Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)	
 <p style="text-align: center;">AGENCE DE SENE</p>	

- La dépose de bordures.
- La dépose de signalisation existante,
- La dépose de clôtures.
- La dépose et la repose de portails.
- L'abattage de haies et d'arbres.
- L'implantation.
- La signalisation de chantier et la signalisation temporaire.
- La réalisation de fosses d'arbres.
- La découpe d'enrobé.
- Le piochage de structure existante.
- L'exécution de purge.

1.2.2 Voirie

- Le rabotage et le reprofilage de voirie existante.
- L'exécution des chaussées et de leur revêtement (enrobé - sable ciment).
- La fourniture et la pose de bordures.
- La réalisation du marquage à la peinture.
- La fourniture et la pose de la signalisation.
- Les mises à niveau des éléments de voirie.
- Le plan de récolement.

1.2.3 Espaces verts

- La remise en œuvre de terre végétale.
- La préparation du sol.
- L'ensemencement.
- La fourniture et la pose de clôtures.
- La plantation d'arbustes.

1.2.4 Réseau EP

- La confection des tranchées sous voirie et hors voirie.
- La fourniture et la pose des conduites.
- La réalisation de cunettes drainantes.
- La construction des ouvrages divers d'assainissement.
- Le raccordement aux collecteurs existants.
- La reprise des branchements existants.
- La suppression de grilles existantes.
- La réfection de voirie sous RD.
- Le plan de récolement.

1.INDICATIONS GENERALES

1.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à exécuter au titre du présent marché concernent l'aménagement d'un giratoire sur la RD 779 sur le territoire de la commune de PLESCOP.

1.2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

1.2.1 Travaux préparatoires - Terrassements généraux

- Le constat d'huissier.
- L'installation de chantier.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
Réseau SCÉRÉN

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.	2 / 13
DOSSIER TECHNIQUE		Épreuve	EP1	Écrite		Feuille	

- Les tranchées y compris les remblais.
 - » Les tranchées sous voirie existantes, y compris le découpage de l'enrobé, les remblais en GNTB, et l'enrobé.
- La fourniture et la mise en oeuvre de sablon pour le lit de pose et l'enrobage des réseaux.
 - La fourniture et la pose des grillages avertisseurs.
 - La fourniture et la pose de fourreaux 0 42/45, 0 60 et 0 200, y compris l'aiguillage.
 - La fourniture et la pose de chambre préfabriquée.
 - Le raccordement sur fourreaux existants.

2-PROVENANCE – RECEPTION - QUALITE MATERIAUX

2.3 QUALITÉ DES MATÉRIAUX

2.3.1 Remblai d'apport

Les apports extérieurs, pour mise en oeuvre sous voirie et parking, proviendront de carrière. Ils auront un équivalent de sable supérieur à 30 et un indice de plasticité inférieur à 8.

2.3.2 Qualité des granulats

Le coefficient Deval humide des pierres cassées et granulats continus devra être inférieur à 7.

Le coefficient Los Angeles des gravillons et granulats continus devra être inférieur à 25.

2.3.3 Caractéristiques des matériaux

2.3.3.1 Pierre cassée 40/80

Le matériau sera une pierre de concassage propre dure et anguleuse.

2.3.3.2 G.N.T.B. 0/31.5

2.3.3.2.1 Caractéristiques de la grave

- Propreté : Equivalant de sable ES > 40
- Dureté :

Los Angeles LA < 30

Micro Deval en présence d'eau MDE < 25

- Angulosité : Indice de concassage IC > 30

2.3.3.2.2 Courbe (granulométrie)

La granularité de la grave sera conforme aux normes AFNOR relatives à la qualité et au dimensionnement des matériaux.

2.3.3.3 Caractéristiques des matériaux entrant dans la composition du béton bitumineux

2.3.3.3.1 Caractéristiques des granulats

Aplatissement < 30

IC > 60

LA < 25

MDE < 20

ES sur le 0/2 > 50

2.3.3.3.2 Courbe (granulométrie)0/10

La granularité de la grave sera conforme aux normes AFNOR relatives à la qualité et au dimensionnement des matériaux.

Les matériaux enrobés auront une granulométrie 0/10 dont le pourcentage de vide sera inférieur à 10% et correspondant aux caractéristiques suivantes :

- compacité LCPC comprise entre 91 et 94%
- résistance à la compression en MPA supérieure à 5 (bitume 80/100)
- rapport immersion/compression supérieur à 0.75
- les granulats proviendront de concassage de qualité Cil
- la granularité sera la suivante pour un pourcentage de refus à :
 - tamis de 6 mm en forme grenue 25 à 35%
 - tamis de 6 mm en forme semi-grenue 35 à 45%
 - tamis de 2 mm en forme grenue 55 à 70%
 - tamis de 2 mm en forme semi-grenue 60 à 75%
 - tamisat à 80 microns 5 à 9%
 - équivalent sable -12 % de fine 45%
 - équivalent sable + 12 % de fine 35%

2.3.3.3.3 Liant hydrocarboné

- bitume de la catégorie 60/70

- dosé à 6.2%

- compacité de 90 à 95 %

- résistance à la compression > 60 bars

2.3.3.4 Sables pour mortier

Le sable pour mortiers ne devra pas renfermer d'éléments dont la plus grande dimension dépasserait 2,5 mm.

Il est rappelé que, conformément à l'article 5,41 du fascicule 65 du Cahier des prescriptions Communes, le sable de mer doit être lavé à l'eau douce.

En cas d'utilisation de sable de mer, le pourcentage de calcaire devra être inférieur à 25%. L'équivalent de sable devra être compris entre 75 et 95.

2.3.3.5 Liants hydrauliques

La fourniture du ciment est du ressort de l'entreprise. Les fournitures de ciment devront satisfaire aux dispositions du fascicule 3 du Cahier des Prescriptions Communes, applicables aux fournitures de liants hydrauliques. Les normes applicables sont celles définies par l'instruction technique du 13 novembre 1978 du Conseil Général des Ponts et Chaussées (N.F.P. 15300 et N.F.P. 15301).

Le ciment utilisé pour la construction des ouvrages annexes sera du ciment laitier au Clinker C.L.K. norme N.F.P. 301. Les dispositions applicables sont celles contenues dans l'instruction technique du 13 novembre 1978 du Conseil Général des Ponts et Chaussées

- 2ème Section Bâtiment et Génie civil.

2.3.3.6 Sable ciment

Le sable utilisé sera un sable de concassage 0/4 de couleur beige clair, il sera stabilisé au ciment avec un dosage de 4 à 6%.

Le mélange sera régalaé, réglé, arrosé puis cylindré pour obtenir une épaisseur finie de 0.08m.

2.3.3.7 Bordures préfabriquées

2.3.3.7.1 Bordures béton

Les bordures en béton seront de la classe A. Elles devront avoir reçu la marque de conformité à la norme NF. Elles devront être conformes aux spécifications du fascicule 31 du C.P.C. Les bordures devront provenir d'usines titulaires d'une concession de la marque de conformité à la norme NF P. 98 302 (voir annexe à la circulaire n°72.121 du 4 avril 1972). Les éléments auront un mètre de long pour les alignements droits et 0.33 mètre pour les parties courbes.

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.	
DOSSIER TECHNIQUE		Épreuve	EP1	Écrite		Feuille	3 / 13

2.3.3.8 Bordures coulées en place

La résistance mécanique du béton doit être suffisante, le béton doit être maniable pour être moulé et assez cohérent pour ne pas se déformer à la sortie du moule. Un affaissement au cône compris entre 2 et 4 cm est impérativement nécessaire. La vérification correspondante pourra être réalisée sur le chantier.

Les constituants du béton seront :

- granulats tels que le total des éléments (ciment plus fines inertes du sable) soit compris entre 380 et 400 kg/m³;
- le ciment de portland artificiel avec ou sans ajout (classe 42,5 ou 52,5);
- l'eau de caractère "potable";
- éventuellement des adjuvants (entraîneur d'air, plastifiant);
- la centrale à béton qui alimentera le chantier devra être titulaire d'un agrément en première ou en seconde catégorie. Le délai de maniabilité devra être suffisant (3 heures à 20°C).

2.3.3.9 Dalles podotactiles

Les dalles podotactiles seront conformes aux normes en vigueur concernant le dispositif podotactile au sol d'éveil de vigilance pour les personnes aveugles et malvoyantes.

2.3.3.10 Canalisations d'assainissement

• Les tuyaux proviendront d'usines admises à la marque NF SP et figurant sur la liste établie par l'A-F.N.O.R. pour la catégorie utilisée. Chaque tuyau portera une marque indélébile qui indique :

- le nom du fabricant et de l'usine productrice,
- la nature du tuyau et la classe de résistance suivie de la lettre A pour le béton armé ou de la lettre B pour le béton non armé,
- la date de fabrication,
- la date à partir de laquelle il peut être mis en oeuvre,
- la mention "Marque NF - SP"

• Les canalisations satisferont aux prescriptions suivantes :

Fascicule 70 du Cahier des Clauses Techniques Générales C.C.T.G.

- tuyaux circulaires en béton : NF P 16 - 341
- tuyaux en PVC : NF P 16 - 352
NF T 54-002 à 54-006
NFT 54-013 à 54-017

2.3.3.10.1 Collecteurs d'eaux pluviales

Les tuyaux utilisés pour le réseau d'eaux pluviales seront en PVC CR8 ou en béton centrifugé armé série 135A.

Ils seront assemblés à l'aide de joint souple et chaque élément aura une longueur d'au moins 2 m.

Leur surface intérieure ne devra présenter, ni aspérité, ni vide quelconques, et leur épaisseur devra être uniforme.

Les tuyaux de diamètre inférieur à 300 mm seront en PVC.

2.3.3.11 Dispositif de fermeture des ouvrages d'assainissement

Les dispositions de couronnement devront répondre aux prescriptions des normes NF P 98-311 / 312 / 313, EN 124 et de l'article 28 du fascicule 70 du C.C.T.G.

2.3.3.11.1 Couverture de regard visitable

Les regards visitables seront fermés par des tampons circulaires \varnothing 600 mm de classe D400 reposant sur un cadre circulaire de même diamètre.

2.3.3.11.2 Couverture de regard à grille

Les grilles concaves et plates 40 x 40 et 75 x 30 auront une résistance à la rupture > 30000 daN. Sur les trottoirs et les allées piétonnes, les grilles seront à lumière réduite afin de garantir l'accessibilité aux personnes handicapées.

2.3.3.12 Éléments préfabriqués en béton

Les éléments et ouvrages en béton préfabriqué (éléments de regards, regards borgnes) ne devront présenter aucun défaut tel que fêlure, fissure et épaufrure.

2.3.3.13 Fourreaux en PVC

Ils seront en PVC de diamètre \varnothing 42/45, \varnothing 60 et \varnothing 200, et devront permettre le collage des assemblages de façon étanche et le tirage ultérieur de câbles téléphoniques. Les fourreaux seront aiguillés de câble en Nylon.

3 MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX

3.1 PRINCIPE GÉNÉRAL

L'entrepreneur se conformera aux prescriptions :

- Des fascicules du Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) et du Cahier des Prescriptions Communes (C.P.C.),
- Du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

3.2 TERRASSEMENT - VOIRIE

3.2.1 Déblais ordinaires

Les déblais en grande masse pour l'exécution des plates-formes seront conduits de façon à respecter les profils des voies avec une tolérance de ± 3 cm.

Les déblais seront évacués à la décharge y compris les frais si nécessaire.

Une précaution toute particulière sera apportée lors des terrassements dans la voirie existante afin de ne pas endommager les réseaux, les bâtiments, les bordures, les clôtures et tous les éléments de voiries existants.

3.2.2 Remblais

Les terrains à remblayer recevront, après décapage, des matériaux d'apport (sans supplément de prix pour l'entreprise).

Le compactage des remblais sera conduit de façon à obtenir une densité sèche du sol compacté au moins égale à 95 % de la densité sèche de O.P.M. sur une épaisseur de 0.30 m.

3.2.3 Cotes des terrassements

- Sous voirie lourde en enrobé :
 - 0.82 m / cote finie
- Sous voirie légère :
 - 0.30 m / cote finie
- Sous trottoirs :
 - 0.30 m / cote finie
- Sous espaces verts :
 - 0.30m / cote finie

N.B. : Des essais de portance des plates-formes seront à réaliser sur la plate-forme de la voirie. Le module sous chargement statique à la plaque EV2 obtenu devra être de l'ordre de 50 MPa.

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.	4 / 13
DOSSIER TECHNIQUE		Epreuve	EP1	Écrite		Feuille	

3.2.4 Structures sous voirie et zones piétonnes

3.2.4.1 Sous voirie circulée à créer

Voirie en enrobé dans la future emprise de la RD :

- Couche de fondation en pierres cassées 0/80 sur 0.50 m d'épaisseur.
- Couche de fermeture GNTB 0/31.5 sur 0.05 m d'épaisseur.
- Couche d'imprégnation.
- Couche de base en grave bitume enrichie sur 0.14 m d'épaisseur.
- Couche d'imprégnation.
- Couche de base en grave bitume sur 0.12 m d'épaisseur.
- Couche de béton bitumineux 0/10 dosé à 130 kg/m² (hors marché).

Voirie en enrobé hors la future emprise de la RD :

- Couche de fondation en pierres cassées 0/80 sur 0.50 m d'épaisseur.
- Couche de fermeture GNTB 0/31.5 sur 0.05 m d'épaisseur.
- Couche d'imprégnation.
- Couche de base en grave bitume enrichie sur 0.14 m d'épaisseur.
- Couche d'imprégnation.
- Couche de base en grave bitume sur 0.12 m d'épaisseur.
- Couche de béton bitumineux 0/10 dosé à 130 kg/m².

Entrée en enrobé :

- Couche de base en GNTB 0/31.5 sur 0.24 m d'épaisseur.
- Couche de béton bitumineux 0/10 dosé à 130kg/m².

3.2.4.2 Sous voirie non circulée à créer

Trottoir en sable ciment :

- Couche de base en GNTB 0/31.5 sur 0.22 m d'épaisseur
- Couche de sable ciment sur une épaisseur de 0.08m.

3.2.4.3 Sous voirie à reprendre en enrobé

Voirie en enrobé dans la future emprise de la RD :

- Reprofilage en grave bitume enrichie sur 0.15m d'épaisseur moyenne.
- Couche de béton bitumineux 0/10 dosé à 130 kg/m² (hors marché).

Voirie en enrobé hors la future emprise de la RD :

- Reprofilage en grave bitume enrichie sur 0.15m d'épaisseur moyenne.
- Couche de béton bitumineux 0/10 dosé à 130 kg/m².

3.2.10 Pose de bordures et caniveaux

Bordures et caniveaux préfabriqués

Préalablement à la semelle de fondation, il sera réalisé un empierré de propreté parfaitement compacté.

Les bordures seront posées sur un massif de béton de 0,10 m d'épaisseur et d'une largeur supérieure de 0,20 m (0,10 m sur les faces avant et arrière) à celle de la bordure et du caniveau en pavés.

Le massif en béton sera relevé sur les deux faces de la bordure et du caniveau de manière à en assurer la parfaite stabilité transversale. Le blocage se fera sur toute la longueur et non aux seuls joints de manière à faire un épaulement continu.

Les massifs pour les caniveaux **et les bordures en rives d'espaces verts** seront armés.

Le béton pour massif de fondation sera dosé à 350 kg de C.P.J. 35 pour 400 litres de sable et 800 litres de granulats.

Les bordures seront posées sans joint dans les alignements et avec dans les courbes.

Les joints entre bordures et pavés seront réalisés au mortier de ciment et tirés en creux au fer rond. Le mortier sera dosé à 400 kg de ciment par m³ de sable.

Les travaux de pose comprennent également les terrassements nécessaires à la mise en oeuvre des fondations et l'évacuation des déblais hors des limites du chantier. Si pendant les cylindrages exécutés après la confection des bordures, celles-ci venaient à se déplacer, leur réfection complète serait à la charge de l'entreprise.

Bordures coulées en place

Avant le démarrage du chantier, des vérifications devront être réalisées sur : la forme, la propreté et la rigidité du moule; le fonctionnement des pervibrateurs; la sensibilité du système de guidage.

L'implantation du fil de guidage devra être correctement faite, et particulièrement l'écart maximum outre les potences sera de 4.00 m en alignement droit et de 0.60 m dans les courbes.

Le support de la bordure devra être correctement nivelé et compacté, par temps sec, il sera arrosé avant la pose. La tolérance au nivellement sera de plus 0 et de moins de 5 cm.

Le cheminement de roulement de la machine devra être portant et sans obstacles nuisibles au nivellement automatique.

Des échantillons de bordures de 1.00 m de long pourront être demandés afin d'être testés en flexion comme les bordures préfabriquées. Il pourra également être prélevé des échantillons de béton.

L'aspect de la surface sera contrôlé à la règle de 3.00 m (moins de 6 mm) et la tolérance au nivellement sera de plus ou moins 1 cm.

3.3 ASSAINISSEMENT

3.3.1 Exécution des tranchées

Les fouilles seront exécutées suivant les dimensions des ouvrages à réaliser, compte tenu des sujétions de ces ouvrages.

Les fonds de fouilles pour canalisations seront parfaitement dressés et nivelés suivant les pentes prescrites. Ils seront au préalable fortement damés avant pose et devront permettre une mise en place facile des conduites et une bonne exécution des joints.

Il sera prévu sous la responsabilité de l'entreprise, la mise en place **d'un blindage des parois avec étaieement.**

Dans les fouilles où la présence d'eau nécessiterait des épaissements, l'entreprise exécutera les pompes nécessaires à l'évacuation des eaux sans prétendre pour autant à un supplément de prix.

3.3.2 Pose des canalisations

Les conduites seront posées d'une épaisseur minimale absolue de 10 cm après damage, régaliées sur le fond de tranchée soigneusement débarrassé de tous cailloux ou éléments durs, et réglé selon la pente du projet moins le lit de pose. Il sera composé comme suit :

- en 0/10 ou en 4/6 pour les tuyaux en PVC (ép. 0.10 m)
- en 0/10 ou en 10/15 pour les tuyaux en grès ou en béton (ép. 0.15 m)

Les conduites seront posées sur un lit de G.N.T.B de 0.10 m d'épaisseur et soigneusement calées.

Les pentes ne seront jamais inférieures à 5 mm par mètre en eaux pluviales et de 3 mm par mètre en eaux usées.

Un béton d'enrobage devra être coulé quand la hauteur de remblai au-dessus de la génératrice supérieure sera jugée insuffisante.

Les joints devront être étanches, et seront en principe du modèle « automatique » en caoutchouc ou élastomère.

Les raccordements avec les regards de visite seront exécutés avec le plus grand soin pour obtenir une étanchéité parfaite.

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.	5 / 13
DOSSIER TECHNIQUE		Épreuve	EP1	Écrite		Feuille	

3.3.3 Remblaiement

Le remblaiement des tranchées sera exécuté en matériaux du site ou en G.N.T.B. pour les tranchées sous voirie existante. Les remblais seront pilonnés et arrosés si besoin par couche de 0.20 m au-dessus de la canalisation. Les remblais seront exécutés jusqu'au niveau fini de la voirie. Le compactage sera exécuté avec un cylindre ou un engin vibrant pour obtenir une densité au moins égale à 95 % du proctor modifié. En cas de désordre dû au remblaiement ou au compactage, toutes les réfections seront à la charge de l'entreprise ayant exécuté les travaux. Des essais de compactage seront exécutés à la demande du Maître d'ouvrage ou de son représentant par un laboratoire agréé. Ces essais seront à la charge de l'entreprise.

3.3.4 Regard de visite et de branchement

Les regards seront constitués d'éléments préfabriqués de section intérieure ronde (\varnothing 1000) ou carrée (40 x 40 et 75 x 30). La partie supérieure des regards sera recouverte d'un tampon ou d'une grille fonte série lourde sous voirie et d'un tampon fonte série légère sous espaces verts. La cheminée du regard reposera sur un radier en béton coulé en place d'une épaisseur de 0.20 m. Une cunette sera aménagée dans le fond des regards pour permettre une continuité du fil d'eau. Sa profondeur sera égale au diamètre de la canalisation pour les eaux usées et à la moitié du diamètre pour les eaux pluviales. Les échelons de descente seront en acier galvanisé de 30 mm de diamètre, de largeur 350 mm. Les crosses seront en acier galvanisé de 25 mm.

3.3.5 Regard à grille

Les regards seront constitués d'éléments préfabriqués de section intérieure ronde (\varnothing 1000) ou carrée (40 x 40 et 75 x 30). La partie supérieure des regards sera recouverte d'un tampon ou d'une grille fonte série lourde sous voirie et d'un tampon fonte série légère sous espaces verts.

3.3.6 Caniveau à grille

Les Aco Drains à fond plat ou pente seront de classe B 125 avec grille fonte série lourde.

3.3.7 Démolition de regard et avaloir existants

Lorsque des ouvrages en place (regard de visite, avaloirs ...) doivent être supprimés ou déplacés, la prestation comprend :

- le descellement des éléments de surface sans les détériorer,
- la démolition des ouvrages bétonnés ou maçonnés jusqu'à une profondeur de 50 centimètres sous le niveau de la surface finie,
- l'obturation soignée des canalisations au béton,
- le remblaiement du volume de l'ouvrage remblayé avec du matériau d'apport GNT 0/31.5 soigneusement compacté. L'usage d'un autre procédé de remblaiement (béton maigre ou autre) est subordonné à l'accord préalable de maître d'œuvre ou de son représentant,
- les terrassements, remblaiement, compactage nécessaires et la remise en état des abords,
- l'évacuation des déchets et le transport des éléments réutilisables, sur demande du maître d'œuvre, vers un dépôt indiqué par le maître d'œuvre.

3.4 TRANCHÉE COMMUNE - FOURREAUX

3.4.1 Tranchée commune

Les tranchées seront exécutées suivant les dimensions et le nombre de réseaux à poser en tenant compte des hauteurs de couverture et des écartements entre réseaux réglementaires. L'entrepreneur devra prévoir un approfondissement de 0.10 m pour lit de sablon. Le remblai des tranchées sera réalisé avec le plus grand soin de la part de l'entreprise. Les réseaux seront recouverts de 0.20 m de sablon par rapport à la génératrice supérieure des réseaux.

3.4.2 Fourreaux

Les fourreaux seront posés sur lit de sablon de 0.10 m d'épaisseur, puis ils recevront un enrobage sablon recouvrant de 0.20 m la génératrice supérieure. Un grillage avertisseur de couleur réglementaire sera posé avant de poursuivre le remblaiement de la tranchée. L'écartement entre fourreaux sera fonction des câbles qu'ils devront recevoir (\varnothing 42/45, \varnothing 60 et \varnothing 200 téléphone).

3.4.3 Chambres de tirages téléphone

En éléments préfabriqués et de dimension conforme aux normes des concessionnaires, elles seront équipées de trappes métalliques résistant à 400 KN sous chaussée à fort et moyen trafic, à 250 KN sous chaussée à faible trafic et à 125 KN sous espaces verts.

3.4.4 Réception

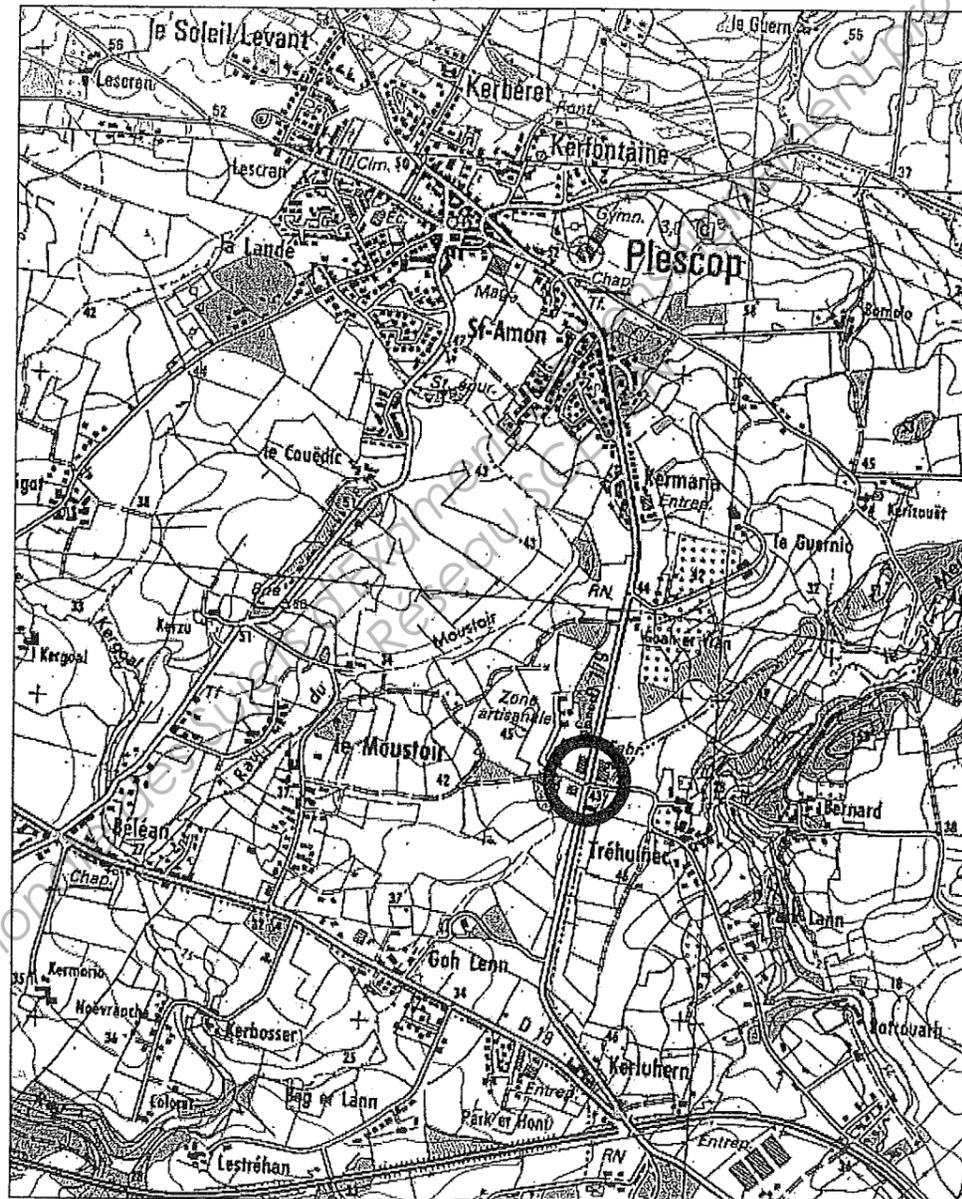
La réception des fourreaux et chambres téléphone se fera sous le contrôle des services FRANCE TELECOM.

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.	6 / 13
DOSSIER TECHNIQUE		Épreuve	EP1	Écrite		Feuille	

Plan de situation

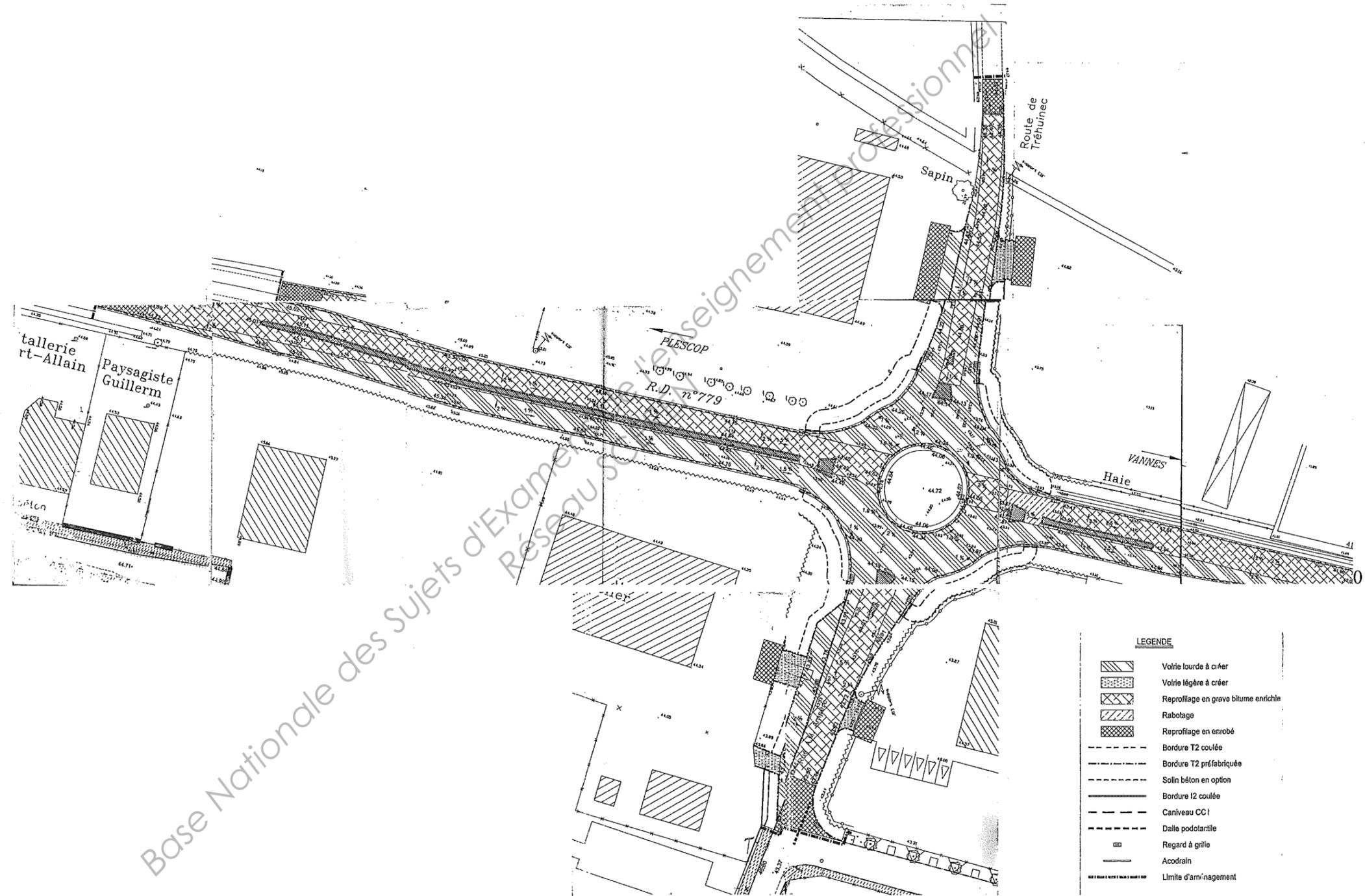
COMMUNE DE PLESCOP

GIRATOIRE SUR RD 779

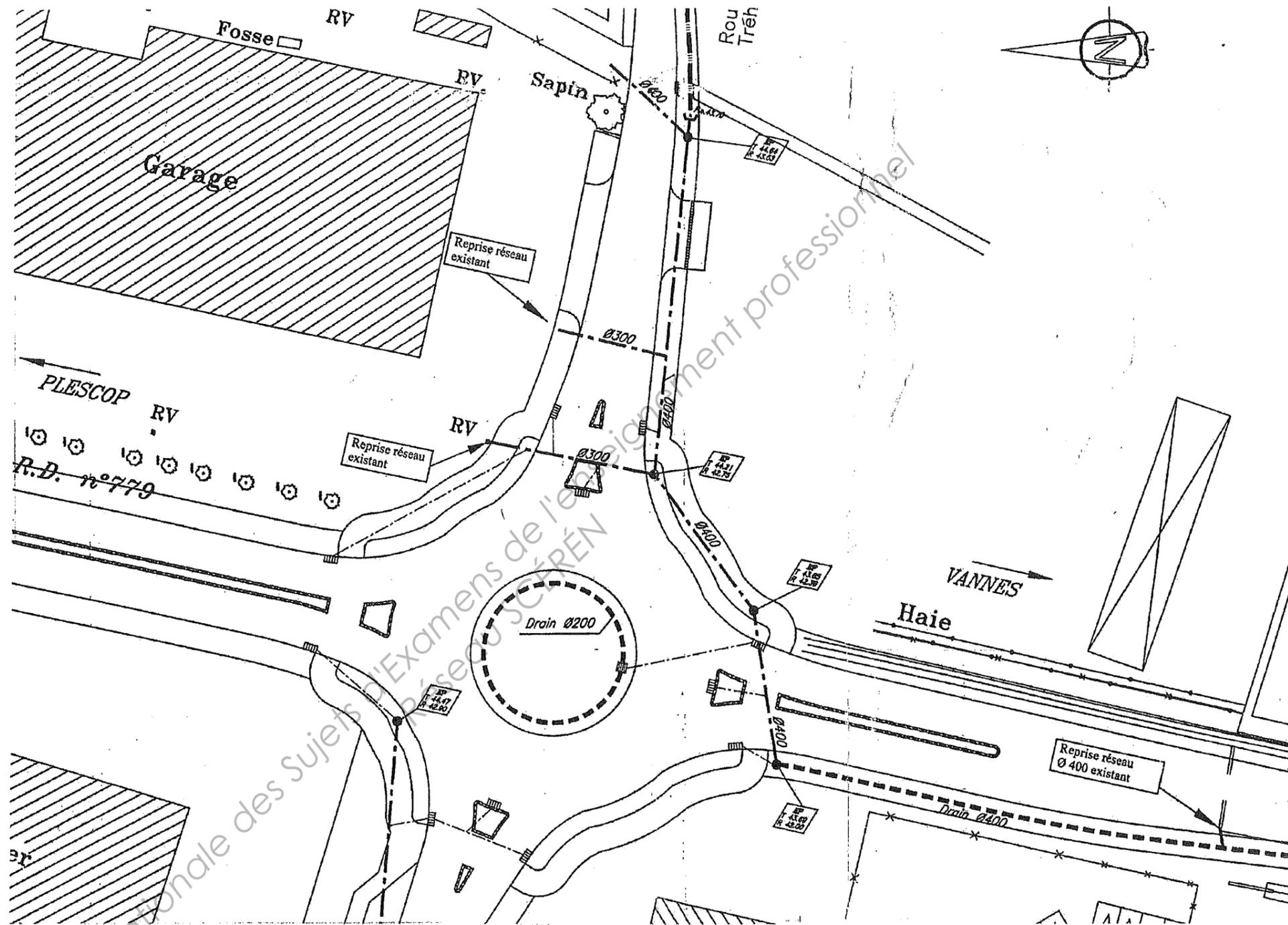


PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.
DOSSIER TECHNIQUE		Epreuve	EP1	Écrite		Feuille

PLAN DE STRUCTURE



PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.
DOSSIER TECHNIQUE		Épreuve	EP1	Écrite		Feuille

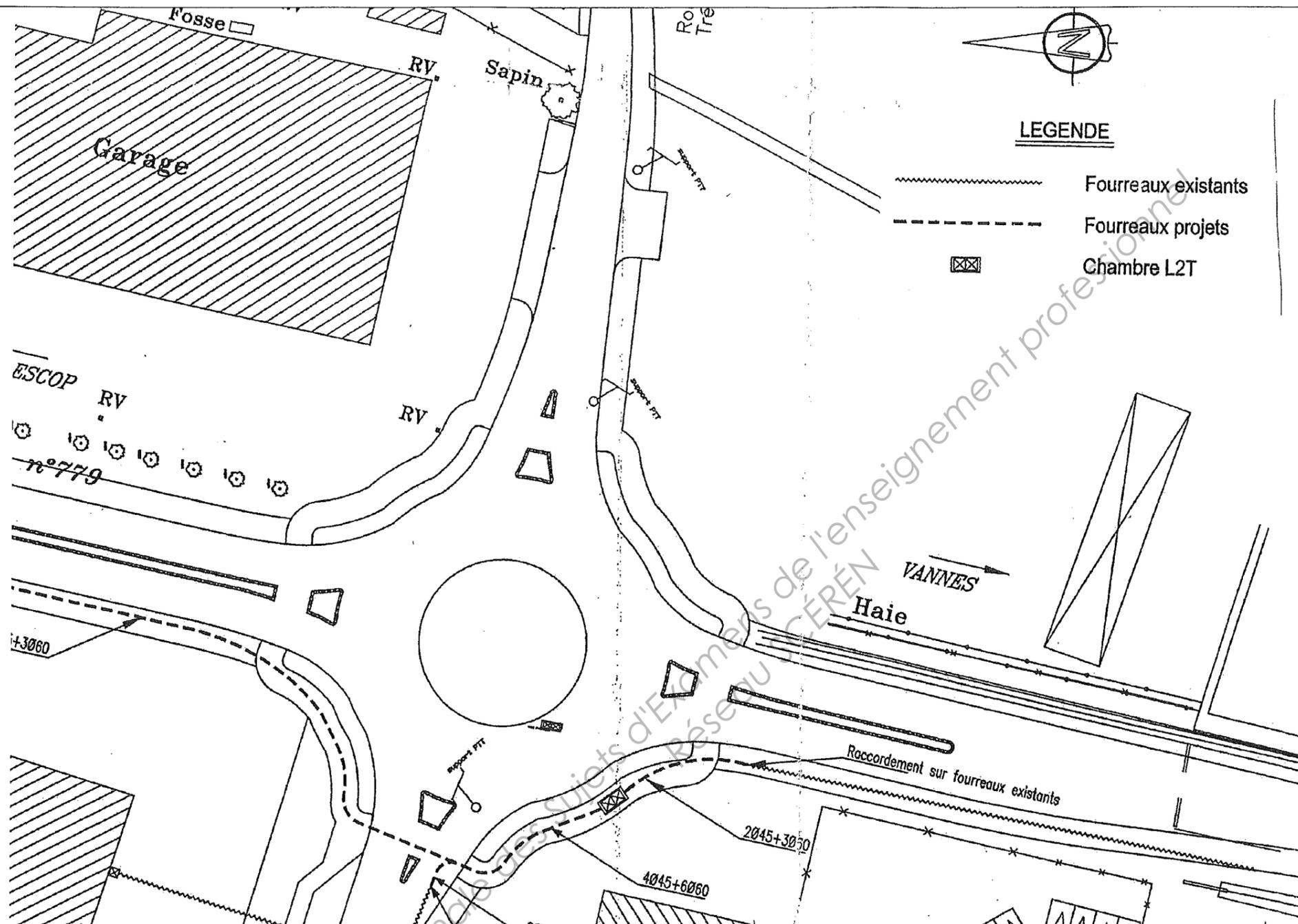


LEGENDE

-  Réseau principal EP
-  Conduite EP Ø 250
-  Fossé à créer
-  Regard de visite Ø 1000
-  Regard à grille
-  Acodrain
-  Tête de buse

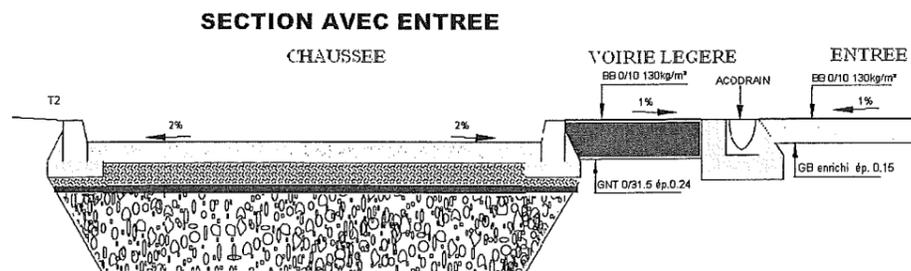
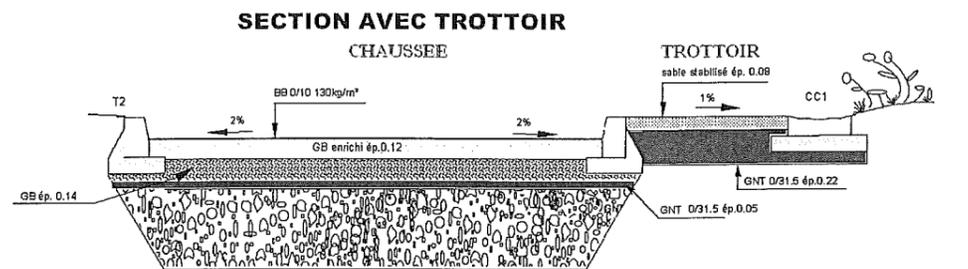
PLAN RÉSEAU EP

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.
DOSSIER TECHNIQUE		Épreuve	EP1	Écrite		Feuille



PLAN RÉSEAU TÉLÉPHONE

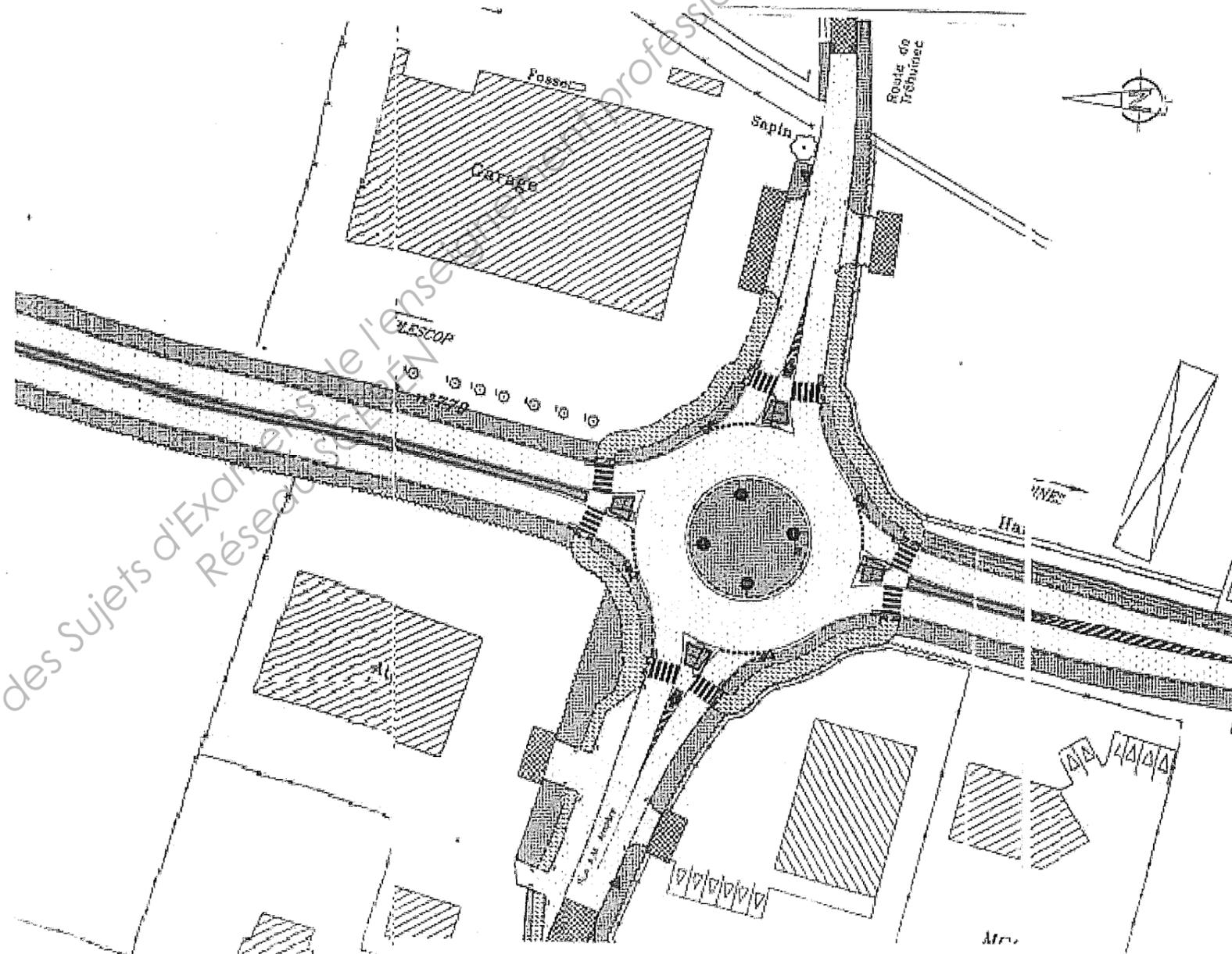
PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.
DOSSIER TECHNIQUE		Épreuve	EP1	Écrite		Feuille



LEGENDE

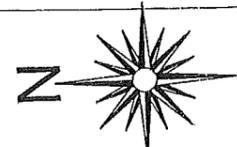
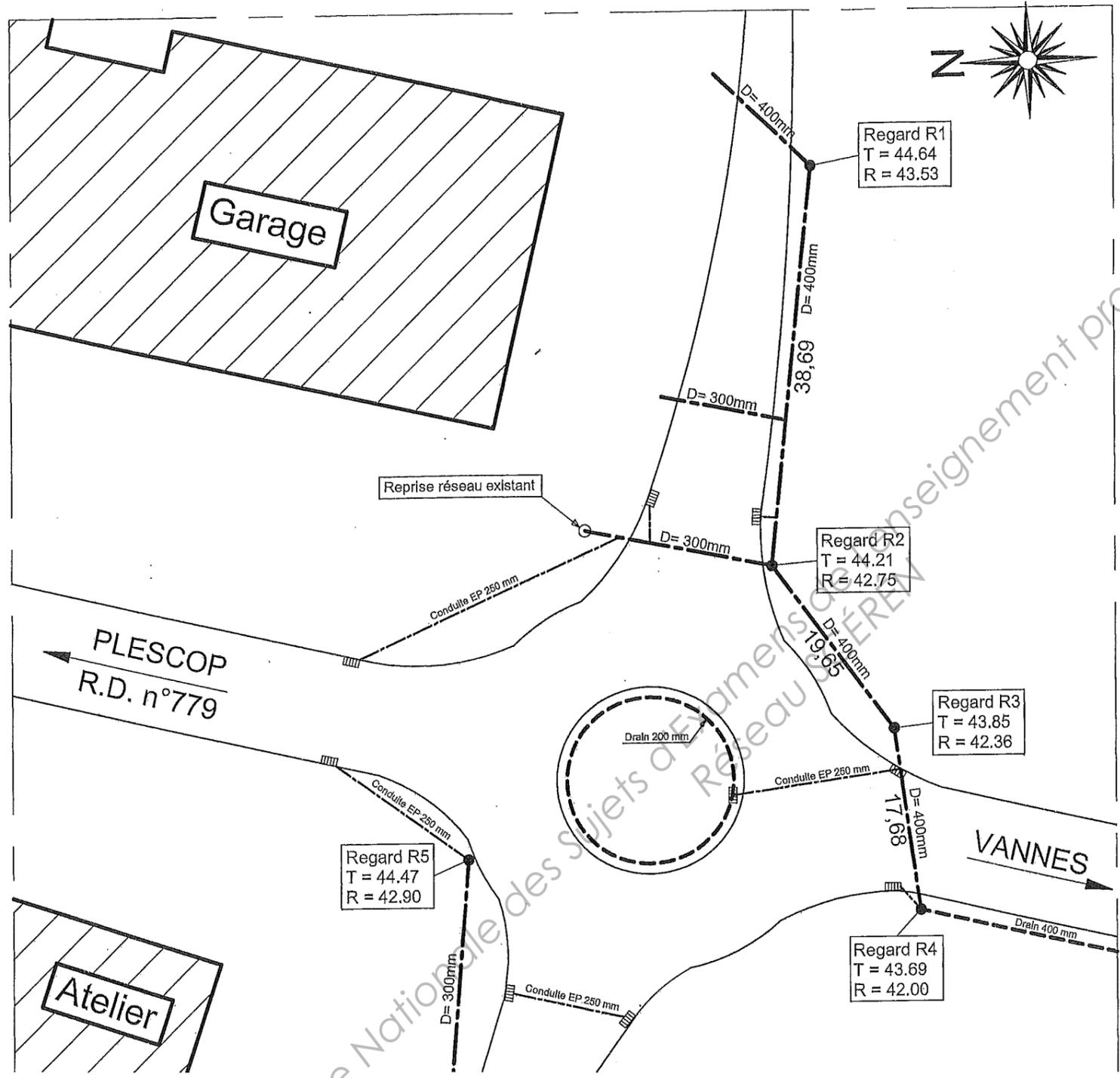
- Voirie en enrobé
- Reprofilage en enrobé
- Ilot en béton teinté
- Trottoirs en sable
- Espaces verts
- Bordure T2 coulée
- Bordure T2 préfabriquée
- Solin béton en option
- Bordure I2 coulée
- Caniveau CC1
- Dalle podotactile
- Peinture
- Regard à grille
- Acodrain
- Clôture projet
- Haie projet
- Limite d'aménagement

PLAN DE REVÊTEMENT



Base Nationale des Sujets d'Examen de l'École Nationale Supérieure de l'Enseignement Professionnel

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS DOSSIER TECHNIQUE	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012 Epreuve	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.
			EP1	Écrite		Feuille



- Regard de visite diamètre 1000 mm
- Conduite EP 250 mm
- Réseau principal EP
- - - Cunette avec drain
- ▣ Regard à grille

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel

PILOTAGE NATIONAL TOUTES DESTINATIONS	BEP TRAVAUX PUBLICS	SESSION 2012	Code	Forme	PRÉPARATION	Coef.
DOSSIER TECHNIQUE		Epreuve	EP1	Écrite		Feuille